

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE CHARLEVOIX
MUNICIPALITÉ DE SAINT-SIMÉON

À une séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Saint-Siméon, tenue lundi le sixième (6^e) jour du mois de février 2023, à dix-neuf heures (19 h 00), au 225 de la rue Saint-Léon à Saint-Siméon.

Sont présents : Mesdames Joannie Bouchard et Martine Tremblay, ainsi que messieurs Gilles Harvey, Michel Kowalew et Claude Poulin, sous la présidence de monsieur le maire Sylvain Tremblay.

Absent : Monsieur Dany Tremblay.

Assiste également à la séance monsieur le directeur général adjoint, Gérald Bouchard.

Une première période de questions réservée au public débute à 19 h 04 et prend fin immédiatement (aucune question).

NOTE COMPTE-RENDU DE LA DERNIÈRE SÉANCE DE NOTRE MRC

Monsieur le maire Sylvain Tremblay, fait le point sur les principaux sujets de l'ordre du jour de la dernière séance de la MRC de Charlevoix-Est.

Rés # 23-02-01 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Tous les membres du conseil municipal ayant pris connaissance de l'ordre du jour suggéré par monsieur Gérald Bouchard, directeur général adjoint et greffier-trésorier adjoint, sur proposition de monsieur Michel Kowalew, il est résolu à l'unanimité des conseillers d'en faire l'adoption en y ajoutant les points suivants :

- 1.4 Période de questions.
- 10.4 Période de questions.

Rés # 23-02-02 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 16 JANVIER 2023

Sur proposition de monsieur Gilles Harvey, il est résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 16 janvier 2023, et ce, avec dispense de lecture ; une copie dûment conforme ayant été remise à tous les membres du conseil dans les délais prescrits par le Code municipal de la Province de Québec.

Rés # 23-02-03 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 18 JANVIER 2023

Sur proposition de madame Martine Tremblay, il est résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter le procès-verbal de la séance extraordinaire tenue le 18 janvier 2023, et ce, avec dispense de lecture ; une copie dûment conforme ayant été remise à tous les membres du conseil dans les délais prescrits par le Code municipal de la Province de Québec.

Rés # 23-02-04 COMPTES

Sur proposition de monsieur Gilles Harvey, il est résolu à l'unanimité des conseillers que ce conseil approuve les comptes de la Municipalité de Saint-Siméon, ci-après présentés et autorise la directrice générale / greffière-trésorière, madame Sylvie Foster ou son adjoint à en faire le paiement :

- Comptes (C2309114 à C2309132, et P2300038 à P2300074)	65 093,63 \$
- Salaires et rémunérations des employés et des élus	49 213,44 \$
- Frais de déplacement	383,11 \$
TOTAL	114 690,18 \$

Rés # 23-02-05 AUTORISATION À LA MRC DE PROCÉDER À LA VENTE DES IMMEUBLES POUR TAXES IMPAYÉES

Sur proposition de monsieur Claude Poulin, il est résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser la directrice générale et greffière-trésorière de la municipalité de Saint-Siméon à faire parvenir à la MRC de Charlevoix-Est, avant le 20 mars 2023, la liste des personnes n'ayant pas acquitté leurs taxes pour les années 2020 et 2021 afin que ladite MRC puisse faire vendre les immeubles et les biens-fonds pour la perception de ces taxes.

De plus, le conseil autorise celle-ci ou son adjoint, monsieur Gérald Bouchard à enchérir sur les propriétés en vente pour et au nom de la municipalité.

Que la directrice générale et greffière-trésorière a soumis, aux membres du Conseil municipal, la liste des taxes impayées (arrérages) pour les années 2020-2021 et que ceux-ci en ont pris connaissance et l'approuvent.

c.c. MRC de Charlevoix-Est

Rés # 23-02-06 AVIS DE MOTION ET PRÉSENTATION DU PROJET DE RÈGLEMENT N° 282, MODIFIANT LES HEURES DES SÉANCES ORDINAIRES DU CONSEIL

Avis de motion est donné par la présente, par madame Joannie Bouchard, qu'à une prochaine séance sera soumis, pour adoption, le règlement N° 282, amendant le règlement N° 001 et modifiant les heures des séances ordinaires du Conseil municipal.

Un projet de ce règlement est présenté séance tenante.

Rés # 23-02-07 OCTROI DU CONTRAT DE RÉFECTION DES CHEMINS DE PORT-AU-PERSIL ET MC LAREN

ATTENDU QUE la Municipalité a procédé à un appel d'offres public pour la réfection des chemins de Port-au-Persil et Mc Laren ;

ATTENDU QUE nous avons reçu cinq (5) soumissions de la part des entrepreneurs suivants, soit :

- Fernand Harvey & Fils inc.
- E.J.D. Construction inc.
- Aurel Harvey & Fils inc.
- Simtrex inc.
- Eurovia Québec Construction inc. ;

ATTENDU QUE l'entreprise Simtrex inc. a déposé la plus basse soumission ;

ATTENDU la recommandation de notre firme d'ingénieur, ARPO - Groupe conseil, suite à l'ouverture et l'analyse des soumissions reçues le 25 janvier 2023 ;

EN
CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Gilles Harvey et résolu à l'unanimité des conseillers d'accorder le contrat à l'entreprise Simtrex inc. pour les travaux de réfection des chemins de Port-au-Persil et Mc Claren, au montant de 2 651 827,54 \$, taxes incluses, et ce, conditionnellement à l'approbation du règlement d'emprunt N° 281 par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) du Québec.

Rés # 23-02-08 AVIS DE MOTION ET PRÉSENTATION DU PROJET DE RÈGLEMENT D'EMPRUNT N° 281, RELATIVEMENT À LA RÉFECTION DES CHEMINS DE PORT-AU-PERSIL ET MC LAREN

Avis de motion est donné par la présente, par monsieur Michel Kowalew, qu'à une prochaine séance sera soumis, pour adoption, le règlement d'emprunt N° 281, relatif à la réfection des chemins de Port-au-Persil et Mc Laren.

Un projet de ce règlement est présenté séance tenante.

Rés # 23-02-09 INSTALLATIONS SANITAIRES NON CONFORMES

Sur proposition de monsieur Claude Poulin, il est résolu à l'unanimité des conseillers d'expédier, aux propriétaires de résidences dont l'installation sanitaire n'est pas conforme aux normes environnementales, un avis de non-conformité leur demandant de régulariser la situation dans un délai raisonnable.

**Rés # 23-02-10 AVIS DE MOTION ET PRÉSENTATION DU PROJET DE
RÈGLEMENT N° 283, MODIFIANT LE RÈGLEMENT N° 278, SUR
LA COLLECTE DES MATIÈRES RÉSIDUELLES**

Avis de motion est donné par la présente, par monsieur Michel Kowalew, qu'à une prochaine séance sera soumis, pour adoption, le règlement d'emprunt N° 283, modifiant le règlement N° 278, sur la collecte des matières résiduelles.

Un projet de ce règlement est présenté séance tenante.

Rés # 23-02-11 MODIFICATION À LA « POLITIQUE DU CAMP DE JOUR »

Sur proposition de madame Joannie Bouchard, il est résolu à l'unanimité des conseillers de modifier la « Politique de camp de jour » de la manière suivante :

- Les points suivants sont ajoutés :

Mission :

Le camp de jour l'Envolée offre une expérience divertissante et dynamique de loisirs aux enfants de la Municipalité de Saint-Siméon et aux alentours durant la période estivale dans un environnement sécuritaire. L'enfant découvrira de nouveaux intérêts en stimulant l'épanouissement personnel et canalisant l'énergie de façon positive dans toutes les activités.

Lieux des activités :

Le Centre d'Exposition Inouï et la plage sont ajoutés.

- Les tarifs du camp de jour pour la saison, pour les résidents passeront de :

170 \$ à 180 \$ pour	1 enfant
130 \$ à 140 \$ pour	2 enfants
95 \$ à 105 \$ pour	3 enfants
35 \$ à 45 \$ pour	le 4 ^e enfant.
- Le tarif du camp de jour à la journée passera de : 15 \$ à 20 \$ par enfant .
- Les tarifs du service de garde pour la saison passeront de :

60 \$ à 65 \$ pour	1 enfant
90 \$ à 100 \$ pour	2 enfants
115 \$ à 130 \$ pour	3 enfants
140 \$ à 160 \$ pour	4 enfants.
- À l'utilisation :

Pour le service du matin de :	3 \$ à 3,50 \$
Pour le service du midi :	Gratuit
Pour le service du soir de :	4 \$ à 4,50 \$

**Rés # 23-02-12 DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE AUPRÈS DE LA MRC DE
CHARLEVOIX-EST POUR « SAINT-SIM EN CHANSON »**

Sur proposition de monsieur Gilles Harvey, il est résolu à l'unanimité des conseillers de demander à la MRC de Charlevoix-Est une aide financière dans le cadre des « Projets structurants » en vue de nous aider à défrayer une partie des coûts de l'activité « Saint-Sim en Chanson ».

Madame Josyane Gauthier, agente de développement, est par la présente, autorisée à signer tout document en rapport avec ladite demande.

Rés # 23-02-13 DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE AUPRÈS DE TOURISME CHARLEVOIX POUR « SAINT-SIM EN CHANSON »

Sur proposition de monsieur Claude Poulin, il est résolu à l'unanimité des conseillers de demander à Tourisme Charlevoix une aide financière dans le cadre du programme « Entente de développement touristique et événementiel de Charlevoix (EDTEC) » en vue de nous aider à défrayer une partie des coûts de l'activité « Saint-Sim en Chanson ».

Madame Josyane Gauthier, agente de développement, est par la présente, autorisée à signer tout document en rapport avec ladite demande.

Rés # 23-02-14 DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE AUPRÈS DE LA MRC DE CHARLEVOIX-EST POUR « LA CONFECTION DE 3 PANNEAUX D'INTERPRÉTATION » DANS LE PARC MUNICIPAL DE BAIE-DES-ROCHERS

Sur proposition de madame Martine Tremblay, il est résolu à l'unanimité des conseillers de demander à la MRC de Charlevoix-Est une aide financière dans le cadre du « Fonds de développement culturel » en vue de nous aider à défrayer une partie des coûts d'achat de trois (3) panneaux d'interprétation pour la Parc municipal de Baie-des-Rochers.

Madame Josyane Gauthier, agente de développement, est par la présente, autorisée à signer tout document en rapport avec ladite demande.

Rés # 23-02-15 MODIFICATION À LA RÉSOLUTION # 23-01-28 - EMBAUCHE DE PERSONNES RESSOURCES DANS LE CADRE DU PROGRAMME « JUMPSTAR BON DÉPART »

Sur proposition de monsieur Michel Kowalew, il est résolu à l'unanimité des conseillers de procéder à l'embauche de monsieur Thomas Lavoie, à titre de remplaçant entraîneur dans le cadre du programme « Jumpstar Bon Départ » de la Fondation Bon départ de Canadian Tire du Québec qui nous a accordé une aide financière de 5 300 \$.

Rés # 23-02-16 GALA CHARLEVOIX RECONNAÎT 2023

Sur proposition de madame Joannie Bouchard, il est résolu à l'unanimité des conseillers de soumettre la candidature de l'activité « Saint-Sim en Chanson » dans le cadre du « Gala Charlevoix reconnaît 2023 ».

Rés # 23-02-17 DONS & COTISATIONS

Sur proposition de monsieur Claude Poulin, il est résolu unanimement d'accorder les dons et cotisations ci-après :

- La Marée, renouvellement cotisation pour 2023 25,00 \$

CORRESPONDANCE :

- **MINISTRE DU TOURISME**
Octroi d'une aide financière maximale de 133 000 \$ pour des améliorations au Parc municipal de Baie-des-Rochers.
- **PROGRAMME DE REBOISEMENT SOCIAL 2023**
Invitation à reboiser les espaces publics avec nos citoyens.
- **COMMISSION DES NORMES, DE L'ÉQUITÉ, DE LA SANTÉ ET DE LA SÉCURITÉ DU TRAVAIL (CNESST)**
Rapport d'intervention dans le dossier # DPI435344.
- **MINISTÈRE DES TRANSPORTS ET DE LA SÉCURITÉ DURABLE**
 - Le ministère n'effectuera aucun travaux d'améliorations entre les numéros civique 315 et 280 ainsi qu'entre les 150 et 178 rue de Port-aux-Quilles, secteurs qu'il juge sécuritaires.
 - Lancement de l'appel d'offres pour la reconstruction du pont sur la rivière du Port-au-Persil.
- **MINISTÈRE DES AFFAIRES MUNICIPALES ET DE L'HABITATION**
Refus d'une aide financière pour le projet de « révision du schéma d'aménagement et de développement de la MRC de Charlevoix-Est ».
- **OFFRES DE SERVICE :**
 - Madame Marion Margier (tourisme).
 - Madame Kristina Gagnon (administration).
 - Monsieur Richard Lekefack (pompier).

Une seconde période de questions réservée au public débute à 19 h 45 et prend fin immédiatement (aucune question).

Rés # 23-02-18 FERMETURE DE LA SÉANCE

Sur proposition de madame Martine Tremblay, il est résolu à l'unanimité des conseillers de lever la séance.

Il est 19 h 44.

Moi, Sylvain Tremblay, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut ma signature sur toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Sylvain Tremblay
Maire

Gérald Bouchard
Directeur général adjoint